

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1082 7 décembre 1940

n° 1082 7

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

M. Berger est nommé agent auxiliaire du Service du ravitaillement général au salaire mensuel de 1.500 francs (mille cinq cents francs). M. Berger est affecté à La gérance des magu sins de vente administrés par le commandant de cercle, en remplacement de M. Lacrotte, remis à la disposition du chef du Service des travaux publics.